

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le..... 21 SEP. 1984.....

N° 1630 / 08/84/INDUST.

A l'attention de :
Date entrée : 26-09-84
N° Classement : 19576/84

Monsieur le Secrétaire Général
de la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Rwanda
KIGALI.

Monsieur le Directeur Général
de la Banque Rwandaise de
Développement
KIGALI.

Objet: Rapport semestriel
des activités: antenne
CDI.

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de me référer à la lettre
n° Dir 1931/BIP/NS.Pr/NJ/84 adressée au Centre du Développement
Industriel (CDI) par le Directeur Général de la Banque
Rwandaise de Développement relative à l'objet en marge et
dont une copie m'a été réservée pour vous demander de désigner
un fonctionnaire de votre ressort qui devra travailler avec
la Direction de la Promotion industrielle de mon Département
en vue de confectionner le rapport dont il est question dans
la précitée.

Compte tenu de l'importance de ce dossier
je vous demanderais de réserver à la présente le bénéfice de
l'urgence afin que les travaux puissent commencer immédiate-
ment.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
Général, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma
considération distinguée.

Copie pour information à:

- ✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.

